

Rentes du deuxième pilier: écart important entre les sexes

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a publié pour la première fois une « [statistique des nouvelles rentes](#) » de la prévoyance professionnelle. Les rentes de la prévoyance professionnelle versées pour la première fois en 2015 ont atteint 3278 francs par mois en moyenne pour les hommes contre 1839 francs pour les femmes. Ces écarts importants entre les sexes s'expliquent en grande partie par les différences de parcours professionnel entre les hommes et les femmes (interruption de l'activité professionnelle ou travail à temps partiel chez les femmes pour des raisons familiales).

Un [récent article de La vie économique](#) traite également de l'écart entre les sexes en matière de fonds de prévoyance. Alors que l'ensemble de la population ou presque a droit à une rente AVS, près de la moitié des femmes ne touchent rien de la prévoyance professionnelle. En revanche, plus des trois quarts des hommes reçoivent une rente provenant d'une caisse de pension.

Pour plus d'informations, voir notre rubrique [Social >> Assurances sociales >> La prévoyance professionnelle \(LPP\)](#)